

# BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2012 N°10  
9 février 2012

- Décisions du 2 février 2012 portant délégation de signature : P 2
- ordre général
- convention d'occupation et usage temporaire
- représentation du pouvoir adjudicateur
- ordonnateurs secondaires

**DIR Bassin de la Seine**

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.  
Toute demande doit être adressée à la division administration générale/défense du siège de l'établissement,  
175, rue Ludovic Boutleux- B.P. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex



# DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

## (Ordre général)

### Le Directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

direction  
inter régionale  
du bassin  
de la Seine

**VU** le code des transports

**VU** le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure,

**VU** le code général de la propriété des personnes publiques,

**VU** la loi n° 2001-43 du 16 janvier 2001 modifiée portant dispositions diverses en matière d'adaptation au droit communautaire dans le domaine des transports,

**VU** le décret du 06 février 1932 modifié portant règlement général de police des voies de navigation intérieure,

**VU** le décret 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France,

**VU** le décret 91-797 du 20 août 1991, modifié, relatif aux recettes de Voies navigables de France,

**VU** le décret du 28 juin 2010 nommant Monsieur Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

**VU** l'arrêté ministériel en date du 25 janvier 2010 nommant Monsieur Jean-Baptiste MAILLARD, administrateur civil hors classe, chef du service navigation de la Seine,

**VU** la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur général ;

**VU** la décision du 3 mars 2009 du directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France;

**VU** la décision du 13 mai 2009 du directeur général de Voies navigables de France, modifiant la décision portant délégation de pouvoir du 3 mars 2009 ;

**VU** la décision du 3 août 2009 du directeur général de Voies navigables de France, modifiant la décision portant délégation de pouvoir du 3 mars 2009 ;

**SUR** proposition du secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine

2, quai de Grenelle  
75015 Paris Cedex15  
téléphone 01 40 58 29 99  
télécopie 01 45 78 08 57  
www.vnf.fr

Établissement public à caractère industriel et commercial de l'État.  
Loi de Finances numéro 90-1168 du 29 décembre 1990 pour l'exercice 1991,  
article 124, RCS Béthune TGI B 552017303, code APE 751 E,  
tva intracommunautaire FR 21 552 017 303, Siren 552017303  
compte bancaire : agent comptable secondaire de Paris,  
ouvert à la recette des finances de Paris n° 0004400 9217.16  
Service mis à disposition par le Ministère de l'Équipement, des Transports,  
de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer

## DECIDE

### **Article 1 :**

Délégation est donnée à :

- M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint, directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau

à l'effet de signer, tous les actes ou documents administratifs dans les matières et limites suivantes :

- a) autorisations de circuler sur les digues et chemins de halage, en application de l'article 62 du décret du 6 février 1932 susvisé,
- b) tout acte ou décision en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail,
- c) tout ordre de mission aux agents placés sous leur autorité et tout état de frais correspondants,
- d) action en justice, en cas d'urgence,
- e) tout acte relatif au contrôle de l'exploitation des ports fluviaux ayant fait l'objet d'une délégation de service public, quelle que soit l'autorité ayant signé le cahier des charges,
- f) toute décision d'aide aux adaptations techniques de la cale et à la modernisation des entreprises du transport fluvial,
- g) en cas d'urgence, toute décision de modification (annulation, modification des dates ou de la durée) des périodes de chômages et toute décision visant à assurer la publicité aux usagers,
- h) en cas d'urgence, toute décision de modification des jours d'ouverture et horaires de navigation visant, soit à une augmentation temporaire du niveau de service en terme de mesures compensatoires à la suite d'un événement particulier (événement naturel, chômage sur une voie connexe,...), soit à une restriction temporaire du niveau de service ou un arrêt de navigation à la suite d'un événement (incident ou accident sur le réseau),
- i) tout acte ou décision relatif à la désignation des membres des jurys de concours, de marchés de maîtrise d'œuvre hors concours et de marchés de conception-réalisation, pour les marchés des services mis à la disposition de Voies navigables de France.

### **Article 2 :**

En mon absence ou en cas d'empêchement ainsi que celle de M. Patrice CHAMAILLARD, délégation est donnée à M. Éric VILBE à l'effet de signer les actes ou documents administratifs visés à l'article 1.a) à 1.f) et 1.i).

### **Article 3 :**

En mon absence ou en cas d'empêchement ainsi que celles de Messieurs Patrice CHAMAILLARD, Éric VILBE, délégation est donnée à M. Alexandre GUERINI à l'effet de signer les actes ou documents administratifs visés à l'article 1.a) à 1.d) et 1.i).

### **Article 4 :**

Délégation de signature est donnée à M. Stanislas DE ROMEMONT, chef du service Gestion de la Voie d'Eau, à l'effet de signer les actes visés à l'article 1.b), 1.c) 1.g) et 1.h) du présent arrêté.

### **Article 5 :**

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux chefs d'arrondissement et à leurs adjoints désignés ci-dessous à l'effet de signer les actes visés à l'article 1.a) à 1.c) et 1.h), :

- M. Georges BORRAS, chef de l'arrondissement des Boucles de la Seine
- M. Claude STREITH, adjoint au chef de l'arrondissement des Boucles de la Seine
  
- M. Jérôme WEYD, chef de l'arrondissement Seine-Amont
- M. Frederic ARNOLD, adjoint au chef de l'arrondissement Seine-Amont
  
- M. Yves BRYGO, chef de l'arrondissement Picardie
- M. Jean-Michel BERGERE, adjoint au chef de l'arrondissement Picardie
  
- M. Michel GOMMEAUX, chef de l'arrondissement Champagne

### **Article 6 :**

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux chefs de services, aux chefs de subdivisions territoriales ainsi qu'à leurs adjoints et au chefs de bureaux désignés à l'annexe I, à l'effet de signer les actes visés à l'article 1.a) à c).

### **Article 7 :**

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux chefs de services ainsi qu'à leurs adjoints et aux chefs de subdivisions techniques, aux chefs d'unité ainsi qu'aux chefs de bureaux désignés à l'annexe II, à l'effet de signer les actes visés à l'article 1.b) et 1.c).

### **Article 8 :**

En cas d'absence ou d'empêchement des délégués visés à l'article 4 et 5, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Jean-Baptiste MAILLARD, chef du Service navigation de la Seine et directeur interrégional du bassin de la Seine. Cette décision portant sur cette désignation fera l'objet d'une publication au Bulletin officiel de Voies Navigables de France.

### **Article 9 :**

Cette délégation annule et remplace à compter de sa publication officielle la précédente, en date du 25 octobre 2011.

### **Article 10 :**

Le secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 2 février 2012

**Le Directeur interrégional du bassin de la Seine  
de Voies Navigables de France,**

**Signé**

**Jean-Baptiste MAILLARD**

## **ANNEXE I**

### **SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES**

M. Claude DENET	Chef du service du développement et des affaires domaniales
M. Antoine VALLEE	Chef du pôle gestion
Mme Christine LEBOUTTE	Chef du bureau du domaine public fluvial

### **ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE**

M. Manuel MARTINEZ	Chef de la subdivision de Suresnes
M. Serge COYARD	Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes
M. Mathieu GICQUEL	Chef de la subdivision de Pontoise
M. Michel PELLET	Adjoint au chef de de la subdivision de Pontoise
M. Max PICARD	Chef de la subdivision d'Amfreville (par intérim)
M. Pierre DUBRULLE	Chef du pôle administratif
M. Bertrand BILLET	Chef du pôle Aménagement et Domaine

### **ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT**

M. Ronan ROUÉ	Chef de la subdivision de Joinville
M. Olivier MONFORT	Adjoint au chef la subdivision de Joinville
M. Gilles GUILLERMIN	Adjoint au chef la subdivision de Joinville
M. Rémy IMBERT	Chef de la subdivision de Paris
M. Guy ANDRIOT	Adjoint au chef la subdivision de Paris
M. Frederic GRENOT	Chef de la subdivision de Melun
M. Thierry PICOT	Adjoint au chef de la subdivision de Melun
M. Patrice CHAMPION	Adjoint au chef de la subdivision de Melun
M. Lionel CHARTIER	Chef de la subdivision de Sens
M. Frédéric FAVEERS	Adjoint au chef de la subdivision de Sens
M. Jean SERRIER	Adjoint au chef de la subdivision de Sens
M. Pascal FAVIER	Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine
M. Patrick FENOLL	Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine
M. Rémi IMBERT	Chef de la subdivision de Meaux (par intérim)
M. Frédéric SANNIE	Adjoint au chef de la subdivision de Meaux
Mme François LAW-YAN-LAM	Chef du bureau administratif

## **ARRONDISSEMENT PICARDIE**

M. Brice MORICEAU M. Jean-Philippe GRANDIN	Chef de la subdivision de Compiègne Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne
M. Bernard WLODARCZIK M. Franck DALMASSE	Chef de la subdivision de Péronne Adjoint au chef de la subdivision de Péronne
M. Bernard CHANTRELLE Mme Marie-Thérèse VERON	Chef de la subdivision de Saint-Quentin Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin (par intérim)
M. Joël NOISETTE	Adjoint au chef de la subdivision de Saint -Quentin (par intérim)
M. Philippe CHUBILEAU	Chef du bureau administratif (jusqu'au 2 février 2012)

## **ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE**

Mme Nathalie LABONDE	Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne (par intérim)
Mme Virginie HONNONS M. Thierry GIVRY	Chef de la subdivision de Château-Thierry Contrôleur de Mont-Saint-Père
M. Laurent HERMIER M. Vincent TRITON	Chef de la subdivision de Rethel Adjoint au chef de la subdivision de Rethel
Mme Martine DELOZANNE	Responsable du bureau administratif et comptabilité

## **ANNEXE II**

### **DIRECTION**

M. Rémy PIEDVACHE	Responsable de la mission « Qualité Sécurité Management »
M. Thierry PERSINET	Animateur de la mission « Qualité Sécurité Management »
M. Patrick GUILLET	Animateur de la mission « Qualité Sécurité Management »

### **SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU**

Mme Sarah SANANES	Chef de la subdivision Politique Technique
Mme Christèle COIFFARD	Chef de la subdivision Bathymétrie et Signalisation

## **SERVICE TECHNIQUES DE LA VOIE D'EAU**

M. Hugues LACOURT M. Eric VACHET	Chef du service Techniques de la Voie d'Eau Adjoint au Chef du service Techniques de la Voie d'Eau
M. Éric SIMON	Chef du bureau administratif
Mme Eve MACHELART	Chef de la Direction d'Investissement, Études et Méthodes
Mme Emilie LEMAIRE	Chef de la subdivision Études et Grands Travaux 1
Mme Morgane SANCHEZ	Chef de la subdivision Études et Grands Travaux 2
Mme Anaïs LUQUEDEY	Chef de la subdivision Études et Grands Travaux 3
M. Guillaume MAILFERT	Chef de la subdivision Études et Grands Travaux 4
M. Benjamin AIRAUD	Chef de la Mission Petite Seine à Grand Gabarit

## **SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES**

M. Bertrand NEVEUX	Chef du pôle développement
--------------------	----------------------------

## **ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE**

M. Guillaume ANDRE	Chef de l'unité Gestion Technique des Infrastructures
M. Olivier SIGAULT	Chef de la subdivision Ingénierie et Signalisation
Mme Marina LABEYLIE Mme Gaëlle GAMBLIN	Chef de l'agence de développement de la voie d'eau Adjointe au chef de l'agence de développement de la voie d'eau

## **ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT**

Mme Vanessa MINARD	Chef de la subdivision politiques techniques
M. Guillaume TOLLIS	Chef du bureau Études et Travaux
M. Michel LEFEVRE	Chef de l'agence de développement de St Mammès

## **ARRONDISSEMENT PICARDIE**

Mme Virginie FLAQUET-LACOUX	Chef du bureau Programmation et Exploitation
M. Mathieu GALIANA	Chef de la subdivision Études Techniques
M. Didier GUILLE	Chef de l'agence de développement de Compiègne

**ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE**

M. Éric ZUCCARI

Chef de la subdivision technique

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du pôle Domaine-Développement





## DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

### (Convention d'Occupation et d'Usage Temporaire)

**Le Directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France,**

**VU** le code des transports,

direction  
interrégionale  
du bassin  
de la Seine

**VU** le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure, modifié,

**VU** le code général de la propriété des personnes publiques,

**VU** le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960, modifié, portant statut de Voies Navigables de France,

**VU** le décret n°91-797 du 20 août 1991 modifié relatif aux recettes de Voies navigables de France,

**VU** le décret du 28 juin 2010 nommant Monsieur Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

**VU** l'arrêté ministériel en date du 25 janvier 2010 nommant Monsieur Jean-Baptiste MAILLARD, administrateur civil hors classe, chef du Service Navigation de la Seine,

**VU** la délibération du conseil d'administration de Voies Navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du Conseil d'administration au directeur général;

**VU** la décision du 3 mars 2009 modifiée du directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France,

**SUR** proposition du secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine,

2, quai de Grenelle  
75015 Paris Cedex15  
téléphone 01 40 58 29 99  
télécopie 01 45 78 08 57  
www.vnf.fr

Établissement public à caractère industriel et commercial de l'Etat.  
Loi de Finances numéro 90-1168 du 29 décembre 1990 pour l'exercice 1991,  
article 124, RCS Béthune TGI B 552017303, code APE 751 E,  
tva intracommunautaire FR 21 552 017 303, Siren 552017303  
compte bancaire : agent comptable secondaire de Paris,  
ouvert à la recette des finances de Paris n° 0004400 9217.16  
Service mis à disposition par le Ministère de l'Équipement, des Transports,  
de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer

## DECIDE

### **Article 1 :**

Délégation de signature est donnée, à M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux Publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint, directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau, afin de prendre, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de la circonscription de la Direction Interrégionale du Bassin de la Seine, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies Navigables de France portant sur une durée n'excédant pas 18 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et accorder toute convention d'usage temporaire n'excédant pas 5 ans ou portant sur une superficie du domaine inférieure ou égale à 20 hectares.

### **Article 2 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice CHAMAILLARD la délégation consentie à l'article premier est exercée dans les mêmes conditions par M. Claude DENET, chef du service du développement et des affaires domaniales.

En cas d'absence ou d'empêchement de Messieurs Patrice CHAMAILLARD et Claude DENET, la délégation consentie à l'article premier est exercée dans les mêmes conditions par Mme Christine LEBOUTTE, chef du bureau du domaine public fluvial et par M. Antoine VALLEE, chef du Pôle gestion.

### **Article 3 :**

Délégation de signature est donnée aux chefs d'arrondissements territoriaux nommément désignés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de leur circonscription, au nom de M. le directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de celles-ci est inférieure ou égale à 20 000 €(vingt-mille euros).

M. Georges BORRAS

Chef de l'Arrondissement des Boucles de la Seine

M. Jérôme WEYD

Chef de l'Arrondissement Seine-Amont

M. Yves BRYGO

Chef de l'Arrondissement Picardie

M. Michel GOMMEAUX

Chef de l'Arrondissement Champagne

**Article 4 :** En cas d'absence ou d'empêchement des chefs d'arrondissement, la délégation consentie à l'article 3 est exercée dans les mêmes conditions par leur adjoint respectif visé ci-dessous :

M. Claude STREITH

Adjoint au chef de l'arrondissement des Boucles de la Seine

M. Jean-Michel BERGERE

Adjoint au chef de l'Arrondissement Picardie

M. Frederic ARNOLD

Adjoint au chef de l'Arrondissement Seine-amont

### **Article 5 :**

Délégation de signature est donnée aux chefs de subdivisions territoriales et à leurs adjoints nommément désignés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de leur circonscription, au nom de M. le directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de ceux-ci est, en application des barèmes en vigueur, inférieure ou égale à 10 000 €(dix mille euros).

**ARRONDISSEMENT DES BOUCLES DE LA-SEINE**

M. Manuel MARTINEZ M. Serge COYARD	Chef de la subdivision de Suresnes Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes
M. Mathieu GICQUEL M. Michel PELLET M. Sébastien PONS	Chef de la subdivision de Pontoise Adjoint au chef de la subdivision de Pontoise Responsable de l'unité domaniale
M. Max PICARD M. Marc LABROUSSE	Chef de la subdivision d'Amfreville (par intérim) Responsable Unité domaine
M. Bertrand BILLET	Chef du pôle aménagement et domaine
Mme Marina LABEYLIE Mme Gaelle GAMBLIN	Chef de l'Agence de développement de la voie d'eau Adjoint au chef de l'Agence de développement de la voie d'eau

**ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT**

M. Ronan ROUÉ M. Olivier MONFORT M. Gilles GUILLERMIN	Chef de la Subdivision de Joinville Adjoint au subdivisionnaire Adjoint au subdivisionnaire
M. Rémi IMBERT M. Frédéric SANNIE	Chef de la Subdivision de Meaux (par intérim) Adjoint au chef de la subdivision de Meaux
M. Frederic GRENOT M. Thierry PICOT M. Patrice CHAMPION Mme Sandrine MICHOT	Chef de la Subdivision de Melun Adjoint au subdivisionnaire Adjoint au subdivisionnaire Responsable de la gestion du domaine
M. Lionel CHARTIER M. Frédéric FAVEERS M. Jean SERRIER	Chef de la Subdivision de Sens Adjoint au subdivisionnaire Adjoint au subdivisionnaire
M. Pascal FAVIER M. Patrick FENOLL	Chef de la Subdivision de Nogent-sur-Seine Adjoint au subdivisionnaire
M. Rémy IMBERT M. Guy ANDRIOT	Chef de la Subdivision de Paris Adjoint au subdivisionnaire

**ARRONDISSEMENT PICARDIE**

M. Brice MORICEAU M. Jean-Philippe GRANDIN	Chef de la Subdivision de Compiègne Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne
M. Bernard WLODARCZIK M. Franck DALMASSE	Chef de la Subdivision de Péronne Adjoint au subdivisionnaire
M. Bernard CHANTRELLE Mme Marie-Thérèse VERON	Chef de la Subdivision de Saint-Quentin Adjoint au Chef de la subdivision de Saint-Quentin (par intérim)
M. Joël NOISETTE	Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin (par intérim)

**ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE**

Mme Nathalie LABONDE	Chef de la Subdivision de Châlons-en-Champagne (par intérim)
Mme Virginie HONNONS M. Thierry GIVRY	Chef de la Subdivision de Château-Thierry Contrôleur de Mont-Saint-Père
M. Laurent HERMIER M. Vincent TRITON	Chef de la Subdivision de Rethel Adjoint au subdivisionnaire
M. Robert OTTO-LOYAS	Chef du pôle Domaine-Développement

**Article 6 :**

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés à l'article 3 à 5, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Jean-Baptiste MAILLARD, chef du Service navigation de la Seine et directeur interrégional du bassin de la Seine. La décision portant sur cette désignation sera publiée au Bulletin officiel de Voies navigables de France.

**Article 7 :**

Cette délégation annule et remplace à compter de sa publication officielle la précédente, en date du 25 octobre 2011

**Article 8 :**

Le secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le

**Le Directeur interrégional du bassin de la Seine  
de Voies Navigables de France,**

**Jean-Baptiste MAILLARD**



## Décision portant délégation de signature en matière de représentation du pouvoir adjudicateur

Direction  
interrégionale  
du bassin  
de la Seine

**Le Directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France**

**VU** le code des transports,

**VU** le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure modifié,

**VU** le code des marchés publics,

**VU** le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié, portant statut de Voies Navigables de France,

**VU** le décret du 28 juin 2010 nommant M. Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

**VU** l'arrêté ministériel en date du 25 janvier 2010 nommant M. Jean-Baptiste MAILLARD, administrateur civil hors classe, chef du Service navigation de la Seine,

**VU** la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur général ;

**VU** la décision du 3 mars 2009 modifiée du directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France;

**SUR** proposition du secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine,

2, quai de Grenelle  
75015 Paris Cedex15  
téléphone 01 40 58 29 99  
télécopie 01 45 78 08 57  
www.vnf.fr

Établissement public à caractère industriel et commercial de l'Etat.  
Loi de Finances numéro 90-1168 du 29 décembre 1990 pour l'exercice 1991,  
article 124, RCS Béthune TGI B 552017303, code APE 751 E,  
tva intracommunautaire FR 21 552 017 303, Siren 552017303  
compte bancaire : agent comptable secondaire de Paris,  
ouvert à la recette des finances de Paris n° 0004400 9217.16  
Service mis à disposition par le Ministère de l'Équipement, des Transports,  
de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer

## DECIDE

### **Article 1 :**

Délégation est donnée à :

- M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux Publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint et directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau,

à l'effet de signer en mon nom, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché quelqu'en soit le montant ;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché quelqu'en soit le montant.
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros

### **Article 2 :**

Délégation est donnée aux responsables ci-dessous, ainsi qu'aux chefs d'arrondissement, chefs de service et à leurs adjoints respectifs visés en annexe I :

- M. Éric VILBE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire général,
- M. Alexandre GUERINI, personnel SETRA, cadre D, adjoint au secrétaire général.

à l'effet de signer en mon nom, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT.
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

### **Article 3 :**

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux chefs des subdivisions et des bureaux ainsi qu'à leurs adjoints, dont les noms sont indiqués en annexe II, dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT.
- Tout bon de commande de moins de 20 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

### **Article 4 :**

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions et sous le contrôle hiérarchique des chefs de subdivision ou de leurs adjoints, aux agents, dont les noms sont indiqués en annexe III, dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT ;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT.
- tout bon de commande de moins de 4 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

### **Article 5 :**

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés aux articles 3 et 4, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Jean-Baptiste MAILLARD, chef du Service navigation de la Seine et directeur interrégional du bassin de la Seine. La décision sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

### **Article 6 :**

La présente délégation annule et remplace, à compter de sa publication officielle, la précédente délégation, en date du 25 octobre 2011.

**Article 7 :**

Le secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies Navigables de France.

Fait à Paris, le 2 février 2012

**Le Directeur interrégional du bassin de la Seine  
de Voies Navigables de France,**

Signé

**Jean-Baptiste MAILLARD**







## **SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES**

M. Antoine VALLEE	Chef du pôle gestion
Mme Christine LEBOUTTE	Chef du bureau du domaine public fluvial
M. Bertrand NEVEUX	Chef du pôle développement

## **ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE**

M. Pierre DUBRULLE	Chef du pôle administratif
M. Manuel MARTINEZ M. Serge COYARD	Chef de la subdivision de Suresnes Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes
M. Mathieu GICQUEL M. Michel PELLET	Chef de la subdivision de Pontoise Adjoint au chef de la subdivision de Pontoise
M. Max PICARD	Chef de la subdivision d'Amfreville (par intérim)
M. Guillaume ANDRE	Chef de l'unité de gestion technique des infrastructures
M. Denis TONDU	Adjoint au chef de l'unité de gestion technique des infrastructures
M. Olivier SIGAULT	Chef de la subdivision ingénierie et signalisation
Mme Marina LABEYLIE	Chef de l'Agence de développement de la voie d'eau

## **ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT**

M. Ronan ROUÉ M. Olivier MONFORT M. Gilles GUILLERMIN	Chef de la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville
M. Rémy IMBERT M. Guy ANDRIOT	Chef de la subdivision de Paris Adjoint au chef la subdivision de Paris
M. Frederic GRENOT M. Thierry PICOT M. Patrice CHAMPION	Chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun
M. Lionel CHARTIER M. Frédéric FAVEERS M. Jean SERRIER	Chef de la subdivision de Sens Adjoint au chef de la subdivision de Sens Adjoint au chef de la subdivision de Sens
M. Pascal FAVIER M. Patrick FENOLL	Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine
M. Rémi IMBERT M. Frederic SANNIE	Chef de la subdivision de Meaux (par intérim) Adjoint au chef de la subdivision de Meaux

Mme Françoise LAW-YAN-LAM

Chef du bureau administratif

Mme Vanessa MINARD

Chef de la subdivision politiques techniques

M. Guillaume TOLLIS

Chef du bureau études et travaux

M. Marc BERTHE

Adjoint au chef du bureau études et travaux

### **ARRONDISSEMENT PICARDIE**

M. Philippe CHUBILEAU

Chef du bureau administratif (jusqu'au 2 février 2012)

M. Brice MORICEAU

Chef de la subdivision de Compiègne

M. Jean-Philippe GRANDIN

Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne

M. Bernard WLODARCZIK

Chef de la subdivision de Péronne

M. Franck DALMASSE

Adjoint au chef de la subdivision de Péronne

M. Bernard CHANTRELLE

Chef de la subdivision de Saint-Quentin

Mme Marie-Thérèse VERON

Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin  
(par intérim)

M. Joël NOISETTE

Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin  
(par intérim)

M. Mathieu GALIANA

Chef du bureau études techniques

M. Yannick LAISIS

Adjoint au chef du bureau études techniques

Mme Virginie FLAQUET-LACOUX

Chef du bureau Programmation et Exploitation

### **ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE**

Mme Nathalie LABONDE

Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne par intérim

Mme Virginie HONNONS

Chef de la subdivision de Château-Thierry

M. Thierry GIVRY

Contrôleur de Mont-Saint-Père

M. Laurent HERMIER

Chef de la subdivision de Rethel

M. Vincent TRITON

Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

M. Éric ZUCCARI

Chef de la subdivision technique

M. François-Xavier PAYER

Adjoint au chef de la subdivision technique

## **ANNEXE III**

### **SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU**

#### *Subdivision bathymétrie et signalisation*

M. Paul BEGIN  
M. Didier SELLIER

Hydrographe de la vedette BELGRAND  
Hydrographe de la vedette PICARDIE

### **SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES**

M. Bernard LEGER  
M. Sylvain DUQUENNE

Responsable du centre de gestion du transport  
fluvial à Saint-Quentin  
Adjoint au responsable du centre de gestion du  
transport fluvial à Saint-Quentin

### **ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE**

#### *Pôle administratif*

M. Slimane TLEMSANI

Responsable du magasin

#### *Unité gestion technique des infrastructures :*

M. Philippe GRU  
M. Pascal TREHOUT

Adjoint automatisme  
Responsable des pontons

#### *Agence de développement de la voie d'eau :*

Mme Gaelle GAMBLIN

Adjointe au chef de l'agence de Développement des  
Boucles de la Seine

#### *Subdivision de Suresnes :*

M. Laurent NIQUET  
M. François DROIN

Responsable de l'unité exploitation des ouvrages  
Adjoint au responsable de l'unité exploitation des  
ouvrages

#### *Subdivision de Pontoise :*

M. Laurent PRIGENT  
M. Michel CARRIERE

Co-responsable de l'unité exploitation des ouvrages  
Co-responsable de l'unité d'exploitation des  
ouvrages

### **ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT**

#### *Subdivision de Joinville*

Mme Rachel BAUMGARTNER  
M. Hervé WILMORT

Responsable secteur Seine  
Responsable secteur Marne

### **Subdivision de Melun**

M. Pascal GREGOIRE  
M. Oswald DECLOMESNIL

Responsable secteur amont  
Responsable maintenance secteur aval

### **Subdivision de Nogent-sur-Seine**

Mme Corinne TROCHAIN  
M. Richard MARCHAL  
M. Dominique NOLIN

Responsable secteur Nogent  
Responsable ateliers  
Responsable secteur Circonscription Bray

### **Subdivision de Sens**

M. Bruno DEPERIAUX  
M. Christian LAFOLLY

Responsable secteur aval Villeneuve (par intérim)  
Responsable maintenance

### **Subdivision de Paris**

M. Xavier FROMAGEAU  
M. Wilfried REMUS

Pôle sécurité de la navigation surveillance du  
domaine public fluvial  
Pôle aménagement et entretien du domaine

### **Subdivision de Meaux**

M. Alain BERLIERE  
M. Gérard MASAU

Responsable ateliers  
Responsable secteur aval

## **ARRONDISSEMENT PICARDIE**

### ***Subdivision de Compiègne :***

M. Arnaud DEVEYER  
M. Bernard LEBRETON

Chargé d'études  
Responsable de la circonscription de Soisson

### ***Subdivision de Péronne :***

M. Philippe DA COSTA MONTEIRO  
M. Philippe KUC

Contrôleur  
Responsable de la circonscription de Ham et Noyon

### ***Subdivision de Saint-Quentin:***

M. Arnaud VOIRET  
M. Joël NOISSETTE

Responsable des ateliers  
Gestionnaire du canal de St Quentin, de l'Oise et de  
l'Aisne

## **ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE**

### ***Pôle domaine et développement***

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du pôle Domaine-Développement

### ***Subdivision de Rethel :***

Mme Angélique GADOVIN  
M. Étienne MARTINET

Responsable de l'entretien et de l'exploitation  
Responsable de la circonscription de Bourg et  
Comin

***Subdivision de Château-Thierry :***

M. Emmanuel CHOISY

Adjoint du responsable de la circonscription de  
Damery

M. Jean-Claude POULET

Responsable de la circonscription de Mareuil sur Ay

***Subdivision de Châlons-en-Champagne :***

M. Mickaël DANA

Responsable de la circonscription de Condé sur  
Marne

M. Laurent DAMPEYROU

Contrôleur

***Subdivision Technique :***

M. Francis LEAUTE

OPA – réceptionnaire - Antenne de Bourg et Comin



## **Décision portant délégation de signature et désignation d'ordonnateurs secondaires délégués**

**Le Directeur interrégional du Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,**

**VU** le code des transports,

**VU** le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies Navigables de France, notamment les articles 16 et 27-1,

**VU** le décret n°62-1587 du 29 novembre 1962 modifié portant règlement général de la comptabilité publique,

**VU** le décret n°91-797 du 20 août 1991 modifié relatif aux recettes instituées au profit de VNF par l'article 124 de la loi des finances pour 1991,

**VU** le décret du 5 février 2009 nommant M. Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

**VU** le décret du 28 juin 2010 nommant M. Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

**VU** l'arrêté ministériel en date du 25 janvier 2010 nommant M. Jean-Baptiste MAILLARD, administrateur civil hors classe, chef du Service navigation de la Seine,

**VU** la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur général ;

**VU** la décision du 3 mars 2009 modifiée du directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France ;

**VU** la décision du 3 mars 2009 modifiée du directeur général de Voies navigables de France, désignant les ordonnateurs secondaires,

**SUR** proposition du secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine,



## **DECIDE**

### **Article 1er :**

Délégation est donnée à M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint, directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué.

### **Article 2 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice CHAMAILLARD, la délégation consentie à l'article 1 est exercée dans les mêmes conditions par :

- M. Éric VILBE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire général ;
- M. Alexandre GUERINI, personnel SETRA, cadre D, adjoint au secrétaire général.

### **Article 3 :**

Délégation est donnée à :

- M. Claude DENET, chef du Service du Développement et des Affaires Domaniales

à l'effet de signer les pièces relatives aux dépenses en matière d'aides aux transports ainsi que les pièces de liquidation de recettes de toutes natures, y compris les pièces d'ordonnancement de recettes concernant les redevances et les indemnités dues au titre des installations flottantes.

### **Article 4 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude DENET, la délégation de signature consentie à l'article 3, concernant les pièces de liquidation de recettes de toutes natures, y compris les pièces d'ordonnancement de recettes concernant les redevances et les indemnités dues au titre des installations flottantes, est exercée dans les mêmes conditions par :

- M. Antoine VALLEE , chef du pôle gestion
- Mme Christine LEBOUTTE, chef du bureau du domaine public fluvial.

### **Article 5 :**

Délégation est donnée aux responsables d'unités visés en annexe I, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 90 000 euros, ce compris les bons de commande de moins de 90 000 euros émis dans le cadre de marchés transversaux à bons de

commande de plus de 90 000 euros, sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur ;

- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature ;
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

**Article 6 :**

Délégation est donnée aux responsables d'unités visés en annexe II, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 20 000 euros, ce compris les bons de commande de moins de 20 000 euros émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur ;
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature ;
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

**Article 7 :**

Délégation est donnée aux personnes visées en annexe III, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 4000 euros, ce compris les bons de commande de moins de 4000 euros émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur.

**Article 8 :**

Délégation est donnée aux chefs d'agences désignés ci-après, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces de liquidation de recettes de toutes natures :

- M. Michel LEFEVRE                   ⇒     Chef d'agence de Saint-Mammès
- M. Bernard LEGER                   ⇒     Chef du centre de gestion du transport fluvial de Saint-Quentin

**Article 9 :**

Délégation est donnée à :

- M. Jean-Marc RIGAUD, ingénieur des TPE, chef du Centre Régional de Collecte et d'Édition (CRCE)

à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions :

- les propositions d'engagements comptables,
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des recettes et des dépenses.

**Article 10 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marc RIGAUD, la délégation prévue à l'article 9 est dévolue dans les mêmes conditions à :

- Mme Laurence LABOUTE , SA, adjointe au chef du CRCE

**Article 11 :**

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés aux article 5 à 7, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Jean-Baptiste MAILLARD, chef du Service navigation de la Seine et directeur interrégional du bassin de la Seine. La décision portant sur cette désignation sera publiée au Bulletin officiel de Voies navigables de France.

**Article 12 :**

Cette délégation annule et remplace à compter de sa publication officielle la précédente délégation, en date du 25 octobre 2011.

**Article 13 :**

Le secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 02 février 2012

**Le Directeur interrégional du bassin de la Seine  
de Voies Navigables de France,**

**Signé**

**Jean-Baptiste MAILLARD**





## **SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES**

M. Antoine VALLEE	Chef du pôle gestion
Mme Christine LEBOUTTE	Chef du bureau du domaine public fluvial
M. Bertrand NEVEUX	Chef du pôle développement

## **ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE**

M. Pierre DUBRULLE	Chef du pôle administratif
M. Manuel MARTINEZ M. Serge COYARD	Chef de la subdivision de Suresnes Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes
M. Mathieu GICQUEL M. Michel PELLET	Chef de la subdivision de Pontoise Adjoint au chef de la subdivision de Pontoise
M. Max PICARD	Chef de la subdivision d'Amfreville (par intérim)
M. Guillaume ANDRE	Chef de l'unité de gestion technique des infrastructures
M. Denis TONDU	Adjoint au chef de l'unité de gestion technique des infrastructures
M. Olivier SIGAULT	Chef de la subdivision ingénierie et signalisation
Mme Marina LABEYLIE	Chef de l'Agence de développement de la voie d'eau

## **ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT**

M. Ronan ROUÉ M. Olivier MONFORT M. Gilles GUILLERMIN	Chef de la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville
M. Rémy IMBERT M. Guy ANDRIOT	Chef de la subdivision de Paris Adjoint au chef la subdivision de Paris
M. Frederic GRENOT M. Thierry PICOT M. Patrice CHAMPION	Chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun
M. Lionel CHARTIER M. Frédéric FAVEERS M. Jean SERRIER	Chef de la subdivision de Sens Adjoint au chef de la subdivision de Sens Adjoint au chef de la subdivision de Sens
M. Pascal FAVIER M. Patrick FENOLL	Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine
M. Rémi IMBERT M. Frederic SANNIE	Chef de la subdivision de Meaux (par intérim) Adjoint au chef de la subdivision de Meaux

Mme Françoise LAW-YAN-LAM

Chef du bureau administratif

Mme Vanessa MINARD

Chef de la subdivision politiques techniques

M. Guillaume TOLLIS

Chef du bureau études et travaux

M. Marc BERTHE

Adjoint au chef du bureau études et travaux

### **ARRONDISSEMENT PICARDIE**

M. Philippe CHUBILEAU

Chef du bureau administratif (jusqu'au 2 février 2012)

M. Brice MORICEAU

Chef de la subdivision de Compiègne

M. Jean-Philippe GRANDIN

Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne

M. Bernard WLODARCZIK

Chef de la subdivision de Péronne

M. Franck DALMASSE

Adjoint au chef de la subdivision de Péronne

M. Bernard CHANTRELLE

Chef de la subdivision de Saint-Quentin

Mme Marie-Thérèse VERON

Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin  
(par intérim)

M. Joël NOISETTE

Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin  
(par intérim)

M. Mathieu GALIANA

Chef du bureau études techniques

M. Yannick LAISIS

Adjoint au chef du bureau études techniques

Mme Virginie FLAQUET-LACOUX

Chef du bureau Programmation et Exploitation

### **ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE**

Mme Nathalie LABONDE

Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne par intérim

Mme Virginie HONNONS

Chef de la subdivision de Château-Thierry

M. Thierry GIVRY

Contrôleur de Mont-Saint-Père

M. Laurent HERMIER

Chef de la subdivision de Rethel

M. Vincent TRITON

Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

M. Éric ZUCCARI

Chef de la subdivision technique

M. François-Xavier PAYER

Adjoint au chef de la subdivision technique

## **ANNEXE III**

### **SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU**

#### *Subdivision bathymétrie et signalisation*

M. Paul BEGIN  
M. Didier SELLIER

Hydrographe de la vedette BELGRAND  
Hydrographe de la vedette PICARDIE

### **SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES**

M. Bernard LEGER  
M. Sylvain DUQUENNE

Responsable du centre de gestion du transport  
fluvial à Saint-Quentin  
Adjoint au responsable du centre de gestion du  
transport fluvial à Saint-Quentin

### **ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE**

#### *Pôle administratif*

M. Slimane TLEMSANI

Responsable du magasin

#### *Unité gestion technique des infrastructures :*

M. Philippe GRU  
M. Pascal TREHOUT

Adjoint automatisme  
Responsable des pontons

#### *Agence de développement de la voie d'eau :*

Mme Gaelle GAMBLIN

Adjointe au chef de l'agence de Développement des  
Boucles de la Seine

#### *Subdivision de Suresnes :*

M. Laurent NIQUET  
M. François DROIN

Responsable de l'unité exploitation des ouvrages  
Adjoint au responsable de l'unité exploitation des  
ouvrages

#### *Subdivision de Pontoise :*

M. Laurent PRIGENT  
M. Michel CARRIERE

Co-responsable de l'unité exploitation des ouvrages  
Co-responsable de l'unité d'exploitation des  
ouvrages

### **ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT**

#### *Subdivision de Joinville*

Mme Rachel BAUMGARTNER  
M. Hervé WILMORT

Responsable secteur Seine  
Responsable secteur Marne



### **Subdivision de Melun**

M. Pascal GREGOIRE  
M. Oswald DECLOMESNIL

Responsable secteur amont  
Responsable maintenance secteur aval

### **Subdivision de Nogent-sur-Seine**

Mme Corinne TROCHAIN  
M. Richard MARCHAL  
M. Dominique NOLIN

Responsable secteur Nogent  
Responsable ateliers  
Responsable secteur Circonscription Bray

### **Subdivision de Sens**

M. Bruno DEPERIAUX  
M. Christian LAFOLLY

Responsable secteur aval Villeneuve (par intérim)  
Responsable maintenance

### **Subdivision de Paris**

M. Xavier FROMAGEAU  
M. Wilfried REMUS

Pôle sécurité de la navigation surveillance du  
domaine public fluvial  
Pôle aménagement et entretien du domaine

### **Subdivision de Meaux**

M. Alain BERLIERE  
M. Gérard MASAU

Responsable ateliers  
Responsable secteur aval

## **ARRONDISSEMENT PICARDIE**

### ***Subdivision de Compiègne :***

M. Arnaud DEVEYER  
M. Bernard LEBRETON

Chargé d'études  
Responsable de la circonscription de Soisson

### ***Subdivision de Péronne :***

M. Philippe DA COSTA MONTEIRO  
M. Philippe KUC

Contrôleur  
Responsable de la circonscription de Ham et Noyon

### ***Subdivision de Saint-Quentin:***

M. Arnaud VOIRET  
M. Joël NOISSETTE

Responsable des ateliers  
Gestionnaire du canal de St Quentin, de l'Oise et de  
l'Aisne

## **ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE**

### ***Pôle domaine et développement***

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du pôle Domaine-Développement

### ***Subdivision de Rethel :***

Mme Angélique GADOUIN  
M. Étienne MARTINET

Responsable de l'entretien et de l'exploitation  
Responsable de la circonscription de Bourg et  
Comin

***Subdivision de Château-Thierry :***

M. Emmanuel CHOISY

Adjoint du responsable de la circonscription de  
Damery

M. Jean-Claude POULET

Responsable de la circonscription de Mareuil sur Ay

***Subdivision de Châlons-en-Champagne :***

M. Mickaël DANA

Responsable de la circonscription de Condé sur  
Marne

M. Laurent DAMPEYROU

Contrôleur

***Subdivision Technique :***

M. Francis LEAUTE

OPA – réceptionnaire - Antenne de Bourg et Comin